



Bulletin - Janvier 2019

D'une Présidente...

C'était il y a déjà quinze ans. Étienne Quencez avait proposé que je prenne sa suite à la présidence de l'association. Durant toutes ces années, le premier évènement marquant fut la fusion de notre association avec «Fermes et granges du Haut-Bréda» en 2007. Ce fut une opération compliquée car il fallait transférer la propriété de la grange d'une association à l'autre et, pour le notaire, ce n'était pas une affaire ordinaire.

L'Association, consciente d'avoir un très beau patrimoine, a voulu qu'il soit préservé et, pour cela, a demandé l'inscription au patrimoine de l'Isère obtenue en 2009. La grange permit de développer de nouvelles activités : les veillées, pendant lesquelles nous étions parfois frigorifiés par le vent qui traversait la grange ! D'où le doublage des parois en bois. Un élément de confort d'utilisation a été l'électrification en 2009 grâce à l'appui de la commune, qui a fait la tranchée, et la régie, qui a peu compté de main d'œuvre. Je me rappelle les démarches pour obtenir le droit de passage de notre conduite chez plusieurs propriétaires. Puis la grange a été de plus en plus utilisée : assemblée générale, chorale, théâtre, automassage ...

Durant toutes ces années, la revue a été publiée, outil important de la mémoire de la vallée grâce au travail de recherche et de mise en valeur de notre vallée par de nombreux bénévoles de l'association. Le numéro 27, premier numéro dans le cadre de la nouvelle commune du Haut-Bréda, sortira en juillet.

Les animations de l'été, les journées bénévoles, les sorties se sont enrichies des concerts de musique classique. Tout cela a été possible grâce à l'équipe que forme le conseil d'administration. Je dis un grand merci à tous pour leur engagement dans l'association et j'ai une pensée pour Henry Lavirotte qui, par sa volonté, a permis à la grange de revivre.

Claire Giraudy

À l'autre Présidente...

Claire Giraudy, après de nombreuses années passées à la tête de l'Association a souhaité prendre un peu de recul, mais cette pause n'est que partielle puisqu'elle reste au sein du conseil d'administration pour m'accompagner dans ce changement de présidence.

Lors du conseil d'administration du 27 octobre 2018, j'ai accepté de prendre le relais sans toutefois vouloir rivaliser avec la durée des mandats de mes prédécesseurs : 9 ans pour Etienne, 15 ans pour Claire. J'en profite pour saluer Marie-Paule Arribet la première Présidente élue ainsi que tous les membres du bureau qui l'ont secondée lors de la création de l'association le 29 août 1992.

L'ensemble de l'équipe qui a accompagné Claire, reste à mes côtés, je la remercie de poursuivre ainsi ses fonctions qui sont certes passionnantes mais aussi contraignantes pour animer et faire vivre notre association.

Mais quel est le profil de la nouvelle Présidente ?

Native de Pinsot, après des études supérieures à la faculté de Droit de Montpellier et de Clermont-Ferrand, une formation fiscale et comptable en parallèle, j'intègre un service de contrôle des grandes entreprises commerciales en région Parisienne puis en région Rhône Alpes auprès de la Direction Générale des Impôts.

La mise en place de l'impôt sur les grandes fortunes me permet de laisser les contrôles comptables des entreprises pour m'orienter vers le contrôle des patrimoines privés.

L'ouverture des frontières m'offre un nouveau rebondissement professionnel : un poste de commandement au sein d'un centre de dédouanement des marchandises. Après 10 ans passés dans différents services des Douanes, je fais valoir mes droits à la retraite, et je m'installe en résidence principale à Montarmand.

Au plan extra professionnel j'ai participé durant plus de vingt ans à l'encadrement des enfants du club de ski des 7 laux, comme monitrice fédérale bénévole et je suis toujours membre du conseil d'administration du Club local de ski du Pleynet.

La commune nouvelle "Le haut bréda" née de la mutualisation de nos deux communes est officiellement constituée depuis le 1er janvier 2019.

C'est donc avec la double citoyenneté, qu'au nom du Conseil d'Administration, je souhaite à tous les adhérents ainsi qu'à leurs proches une année 2019 riche en belles découvertes, avec d'agréables moments de partage au sein de notre association.

Nicole David-Cavaz

Échos de la vallée

Le 7 janvier 2019, les conseils municipaux de la Ferrière et de Pinsot ont acté la naissance de la deuxième nouvelle commune du Grésivaudan intitulée «Le Haut-Bréda». Gérard Cohard a été élu maire, Stéphane Vaussenat maire délégué, Sandrine Thilly, Christian Reymond, René Bouchet-Bert-Peillard, Jean-Michel Levet et Chrystelle Mégret, adjoints tous élus à l'unanimité.

Une collaboration existait déjà depuis plusieurs années avec la réalisation de projets communs tels que la crèche, le stade de ville, l'école et les Nuits du Haut Bréda.

Notre souhaitons que les bons rapports existant déjà entre les deux communes et notre association soient renforcés par cette nouvelle structure.

Nouvelles du conseil d'administration

Au CA du 27 octobre 2018, nous avons fixé le calendrier de quatre CA en 2019 : 12 janvier, 30 mars, 1er juin et 18 octobre.

Le nouveau bureau a été élu :

Présidente : Nicole David-Cavaz

Vice-président : Michel Raffin

Trésoriers : Brigitte Lacaze et André Bathernay

Secrétaires : Jeannine Baroz et Éliette Larivière.

Activités déjà prévues pour l'été 2019

Vendredi 8 mars à 18h: participation des patoisants à la soirée « grumaillage » de Pinsot

Mercredi 20 mars : participation des patoisants à la journée de la francophonie de l'université Stendhal à Saint Martin d'Hères. Contact : 04 76 33 87 21.

Samedi 20 juillet : Assemblée générale de l'association à la grange de l'Épinay.

Mardi 6 août : Veillée en Belledonne à la Grange de l'Épinay. Thème de la conférence sur les Alpages à affiner, suivi du repas montagnard et d'un spectacle.

Samedi 10 août à 20h30 à Pinsot et **mercredi 14 août** à 20h30 à la Ferrière : Concerts classiques. (Cf. Le programme détaillé page suivante). N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Dimanche 20 octobre : Journée « jus de pommes » avec report au **dimanche 27 octobre** en cas de mauvais temps.

Le calendrier des autres activités apparaîtra, comme chaque année, dans le bulletin de juin : journée bénévole, atelier théâtre, atelier automassage, sortie culturelle ...

Concert à l'Eglise de PINSOT le Samedi 10 Août 2019 à 20h30

Programme musical en 2 parties avec pause de 10 mn

Camille Saint-Saëns Fantaisie en la Majeur op 124 pour Harpe et Violon - 15 mn

Ludvig von Beethoven Sérénade en Ré Majeur opus 8 pour Trio à Corde - 30 min

Gabriel Fauré Les Berceaux pour Violon alto et Harpe - 5mn

Jean Sébastien Bach Extrait des Variations Goldberg arrangées pour Trio à Corde par Dmitry Sitkovetsky - 15mn

Camille Saint Saens Le Cygne pour Violoncelle et Harpe - 5mn

Jules Massenet Méditation de Thaïs pour Violon et Harpe - 5mn

Concert à l'Eglise de LA FERRIERE le Mercredi 14 Août 2019 à 2030

Programme Musical en 2 parties avec pause de 10 mn

Franz Schubert Der Tod und das Mädchen (La Jeune Fille et la Mort) Quatuor à Corde n°14 en ré mineur D810 – 35/40mn

Claude Debussy Danse sacrée Danse profane Quatuor à Corde et Harpe en La M L 103 – 10 mn

Anton Dvorak Quatuor à Corde dit "Américain" n°12 en Fa majeur op 96 B 179- 25 mn

Formation : LA CAMERATA de MONTE-CARLO

5 musiciens tous solistes de l'**ORCHESTRE PHILHARMONIQUE de MONTE-CARLO**

Sophia Steckeler Harpe Solo

Sybille Cornaton 1er Violon solo

Mitchel Huang 2ième Violon Solo

François Duchesne Violon Alto solo

Thibault Leroy Violoncelle Solo

N'hésitez pas à diffuser massivement. Merci

Jean-Joël Duchesne

Si vous souhaitez proposer des articles relatant l'histoire de la vallée, des souvenirs de vacances, des projets, des photos, des poèmes, etc ...

N'hésitez pas à prendre contact avec Bernard Giraudy

Par mail giraudy.bernard@wanadoo.fr

Par téléphone au 04 76 97 51 00

Par courrier : Les Burdins 38580 La Ferrière

➤ L'article doit être remis avant **fin avril 2019**.

X.....

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Nom et prénom.....

Adresse

Téléphone.....

Email: _____

Ci-joint un chèque de **19 €**, correspondant à ma cotisation annuelle en tant que membre actif, rédigé à l'ordre de l'**association du Haut-Bréda et des Saint-Loux**.

Se souhaite recevoir le bulletin

par mail

par courrier

Se souhaite recevoir des informations complémentaires par mail

qui □

non □

Signature :

A envoyer à Brigitte LACAZE, rue des carrières, le Vivier, 38660 LE TOUVET